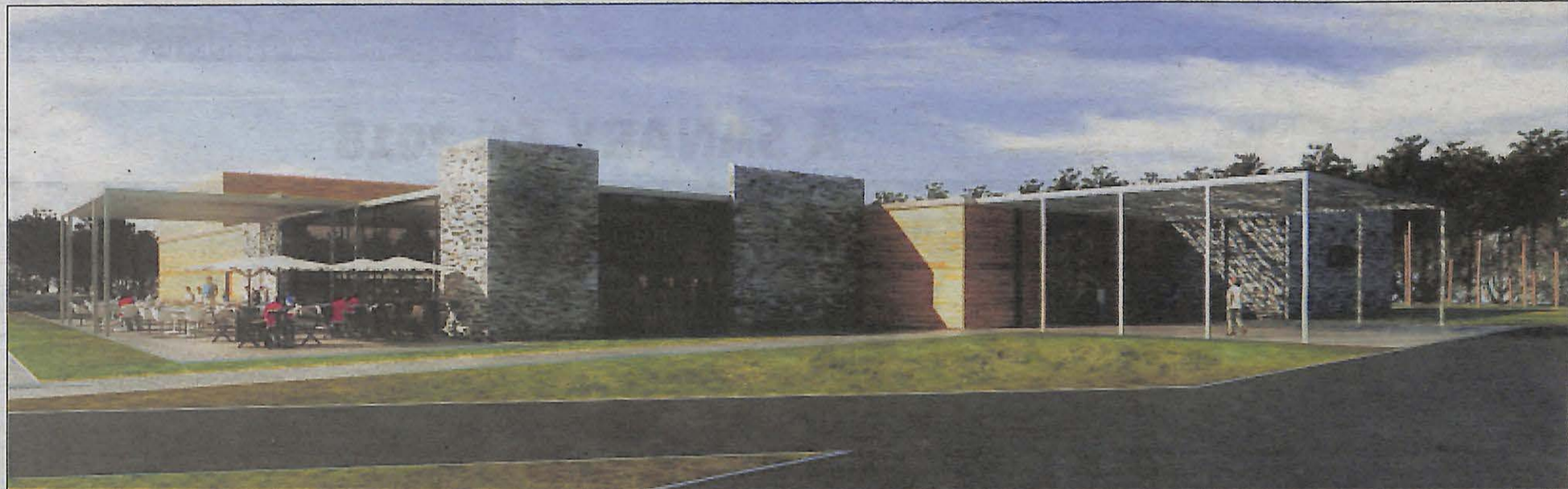


À Sanary, la promesse d'un casino fin 2018

Les opposants au projet ayant épuisé les recours possibles, l'établissement de jeux va finalement voir le jour dans le bois du Colombet, a annoncé hier le maire Ferdinand Bernhard. Explications



Le casino de la société Vikings tel qu'il devrait voir le jour sur l'Ancien chemin de Toulon, avec son restaurant, ses salles de jeux et de spectacle. (Illustration Ville de Sanary)

« **A**ujourd'hui est un jour qui va compter dans l'histoire de la commune... » Le maire de Sanary Ferdinand Bernhard avait peine, hier après-midi, à contenir sa joie, sa fierté et son soulagement. Entouré des avocats de la ville sur ce dossier, mais aussi des cadres de la société Vikings Casinos, il a annoncé, « de manière définitive », l'ouverture fin 2018 d'un établissement de jeux à Sanary. Voici ce qu'il faut retenir.

Pourquoi cette fois, « c'est sûr et certain » ?

La décision est tombée il y a quelques jours, le 8 juin dernier pour être précis : le Conseil d'État, juridiction administrative suprême, a finalement rejeté la requête de la société du casino de Bandol (groupe Partouche) qui demandait l'annulation de l'autorisation de jeux accordée par le ministre de l'Intérieur à Vikings Casinos en 2012. Quant au permis de construire, délivré en 2011 mais attaqué par Maurice Desmazures, Sophie

Marty et l'association pour la protection du patrimoine de Michel-Pacha, le Conseil d'État avait déjà conclu à la non-admissibilité du pourvoi fin 2016. Résultat, nul recours administratif ou juridictionnel n'est plus susceptible d'empêcher l'ouverture d'un casino de jeux à Sanary sur le terrain du Colombet.

Pourquoi le maire est-il aussi heureux ?

Si Sanary a bien eu un casino entre 1936 et 1952 (voir photo ci-dessous), ce projet-ci n'est pas né non plus de la dernière pluie. Le conseil municipal a adopté, pour la première fois, le principe de la délégation de service public (DSP) pour la construction et l'exploitation d'un nouvel établissement de jeux en 2002. Il y a 15 ans ! Et depuis, c'est peu dire que maire Ferdinand

Bernhard s'est montré pugnace sur ce dossier. Mais la défection du premier délégataire (Joa), l'opposition au projet de riverains et d'opposants politiques (Desmazures), ainsi que de concurrents au casinotier Vikings qui s'est vu réattribuer la DSP en

la municipalité.

Quelles retombées pour la Ville ?

Outre une cinquantaine d'emplois, un possible gain en terme d'attractivité touristique, le casino est d'ores et déjà

l'assurance de substantielles retombées économiques pour la ville, dont celles calculées sur le chiffre d'affaires des jeux.

Au moins 1 million d'euros par an, estime Ferdinand Bernhard qui n'oublie pas non plus les 1,3 million d'euros de la redevance d'occupation du terrain communal. Sans compter qu'à

l'issue du bail d'une durée de 20 ans, la commune sera propriétaire de l'établissement. « Et tout ça ne coûte pas un centime à la collectivité », juge bon de préciser l'édile.

Et maintenant ?

Les travaux doivent débuter en septembre 2017 pour une ouverture en novembre 2018. Mais l'avenir, c'est aussi la promesse que Ferdinand Bernhard... contre-attaque. « Ça fait 7 ans qu'il devrait y avoir un casino. On a chiffré le manque à gagner pour la ville à 7,5 millions d'euros. Je n'en dirai pas plus aujourd'hui, mais je vous assure qu'on compte récupérer l'argent volé aux Sanaryens... »

Et ce casino, il ressemblera à quoi ?

Vaste espace contenant 100 machines à sous, trois tables de black-jack mais aussi restaurant de 96 couverts et salle de spectacles, le casino Vikings, d'une surface de 2500m², avec un parking souterrain, devrait n'avoir rien à envier à ses proches concurrents de Bandol ou La Seyne. D'ici à 2022, un hôtel 4 étoiles de 50 chambres pourrait aussi sortir de terre.

MA.D.

mdalaine@nicematin.fr



Le maire Ferdinand Bernhard entouré de ses conseillers (à droite) et des cadres de la société Vikings Casinos (à gauche). (Photo Hélène Dos Santos)

2010 (Partouche) ont eu pour effet de sans cesse repousser sa réalisation... jusqu'à l'annonce d'hier. « C'est un cas pratique pour tous les étudiants en droit... » souriait Maître Faure, avocat de



La ville a disposé d'un établissement de jeux de 1936 à 1952 à la Villa Micheline. (Photo Ville de Sanary)

Les autres points à retenir

► Environ 50 emplois...

... sont à pourvoir localement (restauration, jeux de table...). Pour d'ores et déjà candidater : www.casino-sanary-sur-mer.fr

► Le potentiel clients...

... est important, juge Vikings Casinos. Qui précise : « La clientèle viendra notamment de Marseille et, à 70%, elle aura plus de 60 ans. »

► Le coût de la réalisation...

... est estimé à 30 millions d'euros pour Vikings, hôtel compris.

► Les frais d'avocat...

... depuis 2006, pour les procédures auxquelles a dû faire face la Ville, s'élèvent à 227 000 euros.

► Vikings Casinos...

...c'est 11 casinos, dont déjà un dans le Var (Fréjus).



Le casino sera construit sur le terrain de 15 000m² situé à l'est du bois du Colombet. (Photo Ville de Sanary)